



GRAND
"EVREUX"
AGGLOMÉRATION

www.le-gea.fr

les échos de La Madeleine

LETTRE D'INFORMATION SUR L'OPÉRATION DE RÉNOVATION URBAINE

02

N°2 / MAI 2012

Des déchets bien gérés, pour un cadre de vie amélioré

La mise en place de conteneurs enfouis, engagée depuis 2008 déjà, marque un changement important pour l'organisation de la collecte des déchets sur l'ensemble du quartier.

Cette action est mise en œuvre dans le cadre d'une démarche de gestion urbaine et sociale, en concertation avec tous les acteurs : habitants, bailleurs, élus et techniciens de l'Agglomération du Grand Evreux. Tous les lieux d'implantation des bornes (déchets ménagers, tri sélectif et verre) ont ainsi été définis lors de marches de quartier effectuées avec les locataires et les élus de secteur.

Il en résulte de nombreux avantages pour tous :

- pour la collectivité, une collecte optimisée, des paysages plus nets et harmonisés, des nuisances sonores, visuelles et olfactives réduites ;
- pour les bailleurs et leurs locataires : des économies de gestion consécutives à la fermeture des vide-ordures,

évitant aussi la construction d'abris poubelles et l'entretien de conteneurs aériens..., sans compter les risques sanitaires induits.

Des « ambassadeurs du tri » sont mobilisés en permanence pour vous aider à adopter ces nouvelles pratiques au quotidien. Le tri sélectif, rendu possible par ces nouveaux équipements, permet à chacun d'être un véritable acteur pour améliorer la qualité de vie dans le quartier.



TRI SÉLECTIF

Les colonnes enterrées

AUTRES DÉCHETS

Que faire des encombrants ?

LA "GUSP"

Gestion urbaine et sociale de proximité

La « Cellule qualité de vie »

Des agents spécialisés à votre disposition





Zoom sur le nouveau dispositif de gestion des déchets...

AUTRES DÉC



TRI SELECTIF

Les colonnes enterrées

Elles sont composées de deux parties, l'une sous terre où les déchets sont stockés, l'autre en surface qui permet de déverser les déchets. Les deux caissons métalliques et en béton qui forment l'ensemble sont hermétiques et pourvus des sécurités nécessaires à leur bon fonctionnement en toutes circonstances, telles que de fortes pluies par exemple.

Les colonnes sont vidées systématiquement et quel que soit le niveau de remplissage de chacune deux fois par semaine pour les « ordures ménagères » et une fois par semaine pour le « tri sélectif ». Les colonnes à verres sont vidées

en fonction du taux de remplissage de la colonne entre une fois par semaine et une fois toutes les 8 semaines.

Le vidage est effectué au moyen d'un camion-grue, assisté d'un véhicule de nettoyage (haute pression). Le produit utilisé nettoie mais désodorise aussi. Des procédures de maintenance préventive et de réparation sont également assurées par les agents de l'Agglomération du Grand Évreux.

Aujourd'hui l'équipement sur le quartier de La Madeleine se compose de :

- 81 colonnes grises pour les ordures ménagères
- 20 vertes pour le verre.
- 75 jaunes pour le tri sélectif

A NOTER



Repérez les trois modèles de colonnes à votre disposition : ordures ménagères, verre, emballages et papier. Important :

- ne pas utiliser de sacs poubelle de plus de 50 litres
- veiller à ce que les sacs soient bien fermés avant de les déposer
- ne jamais jeter de déchets en vrac dans les colonnes

Que faire des encombrants ?

Les « encombrants » désignent tous les déchets autres que les ordures ménagères, les emballages recyclables et le verre, c'est-à-dire : les objets volumineux, éléments d'ameublement (y compris canapés, matelas, sommiers), appareils électroménagers, ferraille...

Trois solutions à votre disposition :

L'apport en déchèterie

La plus proche du secteur de La Madeleine est la déchèterie de Saint-Laurent, à Guichainville, à côté du site du SETOM. Son **accès est gratuit**, sans condition d'origine géographique.

Il en existe une autre, la déchèterie du Val Iton, située dans la côte du Val Iton à Evreux Saint-Michel.

La collecte en porte-à-porte

Ce ramassage spécifique est assuré **une fois par mois**. Dans l'intervalle il est formellement interdit de déposer vos encombrants sur la voie publique. Ils doivent être sortis uniquement la veille du jour de collecte. Auparavant vous devez les conserver chez vous ou bien les stocker dans le local à déchets à l'intérieur de votre immeuble, s'il existe.

Le don aux associations

Lorsque les objets ne sont pas trop endommagés, certaines associations d'insertion peuvent les récupérer pour les revendre à très bas prix.

Cette pratique favorise des emplois de personnes en réinsertion. Pensez-y !





**AMÉLIORER
LA COLLECTE
DES DÉCHETS,
C'EST L'AFFAIRE
DE TOUS !**



LES ENCOMBRANTS NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE DÉPOSÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE



VEILLE COLLECTIVE

La « Cellule qualité de vie »

Une démarche dite de « Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) » est entreprise sur le quartier de La Madeleine. Elle a pour but de répondre aux attentes liées à l'amélioration des conditions de vie des habitants et au bon fonctionnement des équipements. Elle doit permettre aussi de mettre en œuvre une gestion concertée et bien coordonnée entre tous : habitants, bailleurs, services de l'Etat et de l'Agglomération.

Maillon clé de la GUSP, la « Cellule qualité de vie » est un groupe de travail réunissant des techniciens et des référents du quartier qui définissent ensemble des actions liées au cadre de vie et à l'animation, avec pour objectifs de :

- traiter les remontées d'informations et les réclamations
- comprendre les problématiques de chaque intervenant

- coordonner l'action des services techniques
- effectuer un suivi et une évaluation des actions.

Ainsi, par la concertation et ces dispositions de veille collective, un travail efficace est réalisé pour lutter contre les dysfonctionnements et les mauvais usages.

Outre la gestion des déchets, la « Cellule qualité de vie » peut intervenir sur les thématiques suivantes : la propreté et l'entretien des espaces publics, le logement (amélioration du bâti), la voirie et le stationnement, l'éclairage, le foncier, le suivi des chantiers, les aires de jeux, les espaces verts, l'accessibilité des personnes handicapées, les pratiques liées à la protection de l'environnement...

Contact : N DIAYE, 02 32 31 92 10

COMPOSITION DE LA CELLULE

- Elu chargé du projet de revitalisation du quartier
- Elus de quartier
- Services techniques de la Ville et du GEA
- Direction du renouvellement urbain du GEA
- Coordinateur du centre social de La Madeleine
- Directeurs d'agence et responsables des travaux des bailleurs sociaux intervenant sur le quartier
- Un référent du Conseil de quartier
- Représentants des habitants (Amicales de locataires, associations d'habitants ou bénévoles)





Des agents spécialisés à votre disposition

Ci-dessus de gauche à droite :
Sylvère Bonte, adulte relais GEA
Michel Haubert, responsable colonnes enterrées GEA
Abdoul Hamady-Gueye, adulte relais GEA

Dans sa nouvelle démarche de gestion urbaine et sociale, l'Agglomération du Grand Évreux a renforcé ses moyens humains par le recrutement de deux « adultes-relais », dans les quartiers de La Madeleine et de Nétreville.

Cette nouvelle initiative s'inscrit dans une approche participative et de prise en compte de vos besoins.

Les agents de proximité urbaine et sociale participent activement à la gestion technique quotidienne des espaces extérieurs publics ou privés, de la propreté urbaine, du suivi de la collecte des déchets, des encombrants et du tri sélectif.

En collaboration avec les médiateurs sociaux déjà existants, les agents de proximité mettent aussi en place des actions éducatives de sensibilisation et de citoyenneté.

Enfin, le rôle des agents est également de recueillir toutes les informations ou réclamations concernant les dysfonctionnements relatifs à la collecte des déchets, la sécurisation des chantiers...

« Depuis notre prise de poste, les contacts avec les partenaires (Centre social ALM, associations, structures publiques (CCAS...) et bailleurs sociaux) ont permis de travailler sur notre plan d'action, avec leur soutien. En effet notre mission d'information, de sensibilisation et d'accompagnement auprès des jeunes et adultes de l'association « Les Réseaux Réciproques » à La Madeleine, a révélé leur connaissance du bon fonctionnement à adopter avec les colonnes enterrées. L'action menée au sein de l'immeuble où se situe cette association, concernant la gestion des déchets et la charte de bon voisinage a permis de poursuivre nos travaux avec une dynamique positive pour améliorer le comportement des habitants du quartier sur ces questions.

Par ailleurs, nos efforts doivent être poursuivis pour obtenir une meilleure coordination entre les différents services concernés par la propreté et l'amélioration du cadre de vie. »

S. Bonte & A. Hamady Gueye



Cabas remis à chaque habitant de La Madeleine lors des opérations « porte-à-porte » menées par les ambassadeurs du tri.

CONTACTS

Pour toutes informations ou réclamations, nous sommes à votre disposition :

M. Bonte Sylvère
sbonte@agglo-evreux.fr
02 32 31 98 66

M. Hamady Gueye Abdoul
ahamadygueye@agglo-evreux.fr
02 32 31 92 39


Téléphone commun :
06 08 32 71 62



les échos de La Madeleine

Comité de rédaction : Audrey Arranger-Lucas, Belkacem Hamdani

Crédits images : © Stéphane Vuillemin

Design graphique et réalisation : LCG Concepts  Évreux 02 32 33 10 90

Ce document est imprimé sur un papier écologique issu de forêts gérées durablement.



Dépôt légal : à parution.

